

MUSÉE NICOLAS SURSOCK - « Les archives de Michel Chiha, pages d'histoire »

Une croisade politique et morale pour rêver le Liban

Une phrase de Michel Chiha, dont trois bustes sont exposés au rez-de-chaussée du musée Nicolas Sursock, a inspiré l'atmosphère feutrée et sobre de cette grande manifestation inaugurée par le ministre de la Culture M. Ghassan Salamé : « Une douce manie mais, après mon départ, dans la chambre où j'ai travaillé, j'aime qu'une lumière demeure, et qu'à mon retour, brille cette lumière, symbole de la pensée active, de l'être et de la vie... L'important c'est que derrière nous une lampe éclairée demeure, parce que ce qui est derrière nous, c'est devant nous qu'il reparaît... Une flamme derrière soi, c'est pour demain le jalon sur la route ».

Farès Dahdah, Bernard Khoury et Joumana Ghandour Atallah ont conçu un décor peu ordinaire où les « Pages d'histoire » sont transformées en source unique de

lumière. La salle du musée est littéralement illuminée par les documents et les photographies qui sont étalés sur des tables appelées « abreuvoirs » (light tables) d'une quinzaine de mètres de long chacune.

Située de côté, une lucarne s'ouvre sur l'univers « sacré » de M.C. : son bureau. Une table en chêne massif sculptée sur laquelle repose une lampe art déco baignant la pièce d'une atmosphère fascinante ; un vase en argent garni de roses rouges ; et sur un chevalet, le portrait à l'huile du penseur libanais, par Georges Corm.

Des écrits d'une lancinante actualité

Michel Chiha, député, éditorialiste et beau-frère du président Béchara el-Khoury, est considéré comme un des plus grands auteurs libanais de langue française

et un homme politique ayant eu une influence décisive sur le déroulement des événements qui ont abouti à la naissance de l'État libanais. Exposés par thèmes, ses archives racontent une période cruciale de l'histoire du Liban : la Conférence de la paix et la proclamation du Grand Liban ; les relations du Liban avec la France et l'étranger, la légation et les ambassadeurs ; les six révisions de la Constitution dont le manuscrit original, en français, rédigé à la main par Michel Chiha, les premières éditions dactylographiées et corrigées ainsi que le texte final en arabe ; le drapeau libanais auquel Chiha a apporté sa contribution sur le plan de la symbolique et de l'esthétique. Il a travaillé sur la forme du cèdre et sur la teinte du rouge qu'il voulait comme la pourpre phénicienne de Tyr, celle extraite alors du murex. Les échantillons de couleurs dites pourpres qui lui ont été envoyés par le British colour council for the coordination of colour and design sont exposés au musée. Il y a aussi la correspondance au cours des négociations de l'accord monétaire de 1948 ; l'hommage rendu à Michel Chiha au Cénacle libanais mais aussi des extraits sur les troubles en Palestine : il a été un des premiers à avoir alerté l'opinion arabe et internationale sur la gravité du danger sioniste et sur les explosions qu'il entraînerait.

En bref, voilà la mémoire d'un homme qui a régné sur la vie politique de 1919 à 1954. Éditorialiste en vogue (*Le Jour*) et critique écouté, Michel Chiha a traité des sujets qui semblent être écrits aujourd'hui, pour aujourd'hui, avec une lancinante actualité. Comme pour dire que nous avons toujours droit à la dénonciation des effets pervers de l'argent, à la critique de l'immobilisme, à des réflexions sur la démocratie et la liberté.

Sans ménagement, Chiha dénonce « un régime ne s'inspirant que des platitudes, des peurs et des lâchetés de l'époque ottomane. Ce sont des hommes qu'il nous faut ; ce ne sont pas des esclaves et des pachas ».

Mais encore : « Il faudrait que l'administration cesse d'être l'illustration de la faveur et du privilège... pour trouver un siège à quelques hommes d'aujourd'hui et de demain, on mette la République sens dessus dessous... »

Censeur redoutable, il écrit :



Affluence de politiques. De gauche à droite : MM. Tuéni, Harb, Husseini, Khoury, Hélu, Pharaon et Carlos Eddé.

« Il nous faut non pas des hommes politiques qui ne veulent être que des hommes d'affaires, mais des hommes politiques intègres et des hommes d'État ».

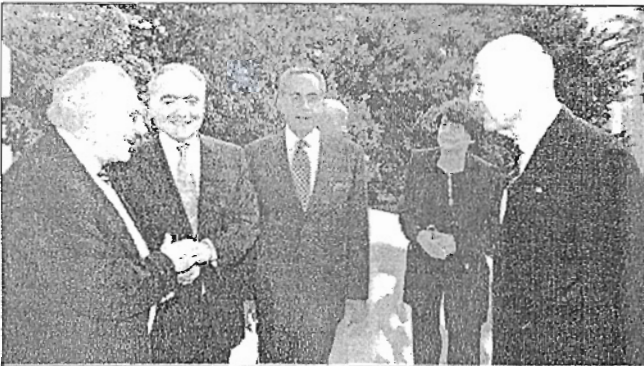
Michel Chiha s'est penché également sur nos relations avec la Syrie. Ouvrons tout simplement les guillemets : «... Ils doivent savoir que nous aimons l'indépendance autant qu'eux et que le Liban est le pays des libertés autant et plus qu'aucun autre ».

Au cours de la visite, le public peut d'ailleurs écouter des extraits de textes, diffusés comme un fond de musique. À titre d'exemple, ce morceau choisi datant de 1953 : « Au Liban, la jeune génération ignore à peu près tout de l'histoire contemporaine libanaise ; et la Constitution de ce pays, dont chacun parle, est pour la plupart un texte aussi confidentiel que la législation de Hammourabi... » !

De même, la projection d'un film documentaire, réalisé dans les années 70 par Télé-Liban est prévu au programme. Il raconte, à travers un nombre de témoignages, l'homme qui a passionnément aimé le Liban, l'ordre, la paix et la justice.

Une exposition à voir absolument. Des écrits à (re)-lire.

May MAKAREM



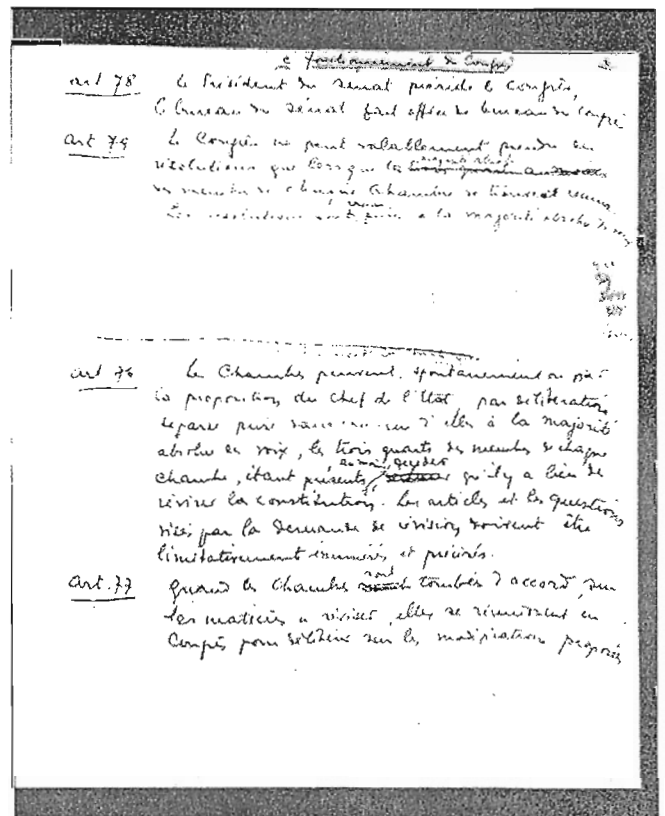
De gauche à droite : MM. Tuéni, Salamé, Mme Madeleine Hélu et M. Khoury.



M. Michel Eddé et le père Sélim Abou.



Le buste de Michel Chiha, par Attar.



La Constitution rédigée de la main de Chiha.



MM. Ghassan Salamé et Michel el-Khoury devant le buste de Chiha.

La rupture avec Béchara el-Khoury

La révision de la Constitution a été votée. Béchara el-Khoury décide de prolonger son mandat. Michel Chiha écrit alors le 13 avril 1948, dans *Le Jour* : «*Nous sommes dans un pays où la loi a besoin d'être défendue et où on la voit de plus en plus menacée. Les Romains disaient : dura lex, sed lex : la loi est dure mais c'est la loi. Ils ne la brisaient pas pour cela à coups de marteau ... Ce que nous désapprouvons et qui appelle la réserve et le blâme, nous le disons à haute voix. Chacun conviendra qu'aujourd'hui nous ne pouvons rester muets*».

Et voici sa lettre au président Béchara el-Khoury :

Mon cher Béchara,

.... Dois-je rappeler les choses vitales pour ce pays, que cette Chambre doit connaître avant de réveiller son discrédit ancien et de l'aggraver ?

Mais il semble qu'à tout prix tu ne veuilles plus prendre de risques et qu'il t'est devenu assez indifférent que d'autres les aient pris ou les prennent pour toi. De la suite, l'avenir jugera.

Je t'ai suggéré la chance de la voie honorable, de la voie qui n'implique pas les démarches, les faveurs, les promesses, et le reste dans un milieu terriblement suspect depuis l'origine. Je t'ai suggéré cette chance qui pourrait prendre aux yeux des personnes la valeur d'une certitude. Tu parais préférer la porte de service... je le déplore.

Les mœurs politiques de ce pays n'étaient déjà pas très brillantes. Par étapes et peut-être sans t'en rendre compte, tu les fais reculer de trente ans.

Pour moi, je pense avoir rempli, en t'écrivant et en te parlant comme je l'ai fait, un véritable devoir. Sur le plan politique, notre pays dégringole moralement, et c'est principalement par les mœurs politiques...

Tu as beaucoup changé, je le crains, depuis deux ou trois ans. De mon côté, j'apprendrais mieux à ne m'étonner de rien. Ce que j'écris là me montre assez les abus, mais je l'écris quand même sans trop de mélancolie.

Bonne chance mon ami ! Dieu garde ce pays et t'aide.



Michel Chiha.

Lettre au président el-Khoury

Un an et demi de l'expiration du mandat du président Béchara el-Khoury et à l'initiative des députés du Sud, à leur tête Ahmad el-Assaad, le gouvernement d'alors a projeté de modifier le texte de la Constitution pour permettre la réélection de Béchara el-Khoury.

Michel Chiha écrit la lettre suivante au président el-Khoury.

Je voudrais mettre en relief que :

1- Il s'agit du Liban et de son avenir et que dans ce pays, il y a assez de mauvais exemples à tous les niveaux pour qu'il ne vienne du degré le plus élevé ;

2- Que personne ne comprendrait la révision 18 mois avant le temps, les étrangers surtout, et que notre crédit moral pourrait en être atteint ;

3- Que le précédent est redoutable et que c'est un devoir de considérer, quand il n'y a pas de certitude en rien dans ce monde, pour chacun de nous, que nous avançons tous à la grâce de Dieu et qu'il est raisonnable et juste que la générale demeure, aussi longtemps qu'il se peut, la règle. Un autre président ambitieux et sans scrupules qui pourrait durer 12 ans ébranlerait ce pays dans ses fondements et le mettrait au pillage...

4- Mon sentiment est que ce que l'on projette est prématuré et

dangereux ; que l'exemple syrien ne suffit pas en 1948 ; que nous avons en ce moment sur les bras plus d'une difficulté et plus d'un motif de discorde ; et qu'il n'y a enfin aucune urgence que l'on pourrait fonder par exemple sur la nécessité de fortifier la situation du président dans l'opinion.

J'ai réfléchi à la chose hier et je te les propose comme c'est, je pense, mon devoir, à la suite de la démarche de Ahmad el-Assaad.

Malgré toute la reconnaissance que l'on peut avoir pour cet homme et les siens, je n'ai pas l'impression qu'on puisse en une matière aussi sensible et délicate s'en remettre à leur dévouement.

Je voudrais ajouter que sur ce point, comme sur quelques autres, il est naturel de montrer la différence entre le Liban et le pays voisin où l'on voit renaître le climat ottoman et le monde turc...

Tu en jugeras avec le sang-froid qu'imposent les nécessités proprement libanaises de la charge que tu assumes et tes obligations envers toi-même et envers les autres. Il s'agit de prouver quand même que ce qu'il y a de plus précaire et de moins respecté dans ce pays c'est la loi.

Pour l'accessoire, je me sens, je t'assure, l'expérience de ma vie aidant, des trésors de compréhension et de bonne humeur ! (signé) M.C.

Michel el-Khoury se souvient

«En dépit des liens de parenté, d'affection et d'estime, Michel Chiha restait lucide sur la réalité présente, et fidèle à ses principes politiques», raconte cheikh Michel el-Khoury, fils du président Béchara el-Khoury et neveu de Michel Chiha. «Chiha a été le maître à penser de mon père qui était quand même un grand homme, respectueux de la Constitution», souligne-t-il. «Mais les événements politiques ainsi que les pressions de l'époque ont poussé Béchara el-Khoury à accepter d'être rééligible. Riad el-Solh, Ahmad el-Assaad et Chikri al-Kouatly, grand ami de mon père, pensaient que tout changement de régime libanais pourrait permettre à l'État d'Israël d'intervenir dans nos affaires», explique cheikh Michel el-Khoury. Il se souvient que lorsque son père a été réélu, il a quitté sur-le-champ la maison pour louer une chambre à l'Université américaine de Beyrouth.